

Mesure de l'efficacité des projets NPR et Interreg 2020 :

Mesure de l'efficacité « Nouveau télésiège La Forêt »



Figure 1 : Domaine skiable St-Luc/Chandolin (Source : Funiculaire St-Luc/Chandolin SA)

Le projet en bref	
Canton	Valais
Début du projet	2015
Fin du projet	2016
Soutien NPR	Prêt
Coûts du projet	7 millions CHF
Contexte du projet	<ul style="list-style-type: none"> – Située au cœur du domaine skiable exploité par l'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin SA, la ligne « La Forêt » était assurée par une ancienne installation de type téléski (modèle TDK), devenue obsolète aussi bien sur le plan technique qu'au niveau de sa faible capacité. – La mise en place d'un nouveau télésiège (modèle TDS6) permet de tripler la capacité de la ligne tout en apportant plus de confort pour les utilisateurs. – Le télésiège « La Forêt » étend de plus le domaine skiable en rejoignant un nouveau sommet, garantissant ainsi un accès à un enneigement de qualité sur une période plus longue de la saison d'hiver.
	
<p><i>Figure 2 : Nouveau télésiège « La Forêt » TDS6</i> <i>Source : Funiculaire St-Luc/Chandolin SA</i></p>	
Objectifs / orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> – Le projet de nouveau télésiège « La Forêt » répond à un enjeu de modernisation d'installations de remontées mécaniques et de développement stratégique de l'exploitant. – Au niveau cantonal, le projet a été sélectionné car il permet d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble du domaine grâce à une meilleure répartition des flux (capacité accrue) et une connexion plus fluide entre St-Luc et Chandolin. – L'entreprise soutenue est une entreprise de remontées mécaniques de seconde importance (« beta ») pour le Val d'Anniviers, avec un chiffre d'affaires annuel entre 2 et 10 millions CHF¹. Elle est en revanche très bien intégrée au sein de la chaîne de valeur touristique régionale, étant elle-même propriétaire de restaurants et collaborant étroitement avec les différents prestataires de services touristiques du Val d'Anniviers (p.ex. Anniviers Tourisme, Remontées mécaniques d'Anniviers).

Structure du projet (Input)

Structure

- Un projet stratégique pour le porteur
- Une structure de projet simple
- Bonne collaboration porteur-région-Canton

Pendant le financement NPR

- Le projet de modernisation de la ligne « La Forêt » est inclus dans le projet de zone de l'entreprise depuis 2005 environ. Il s'agit donc d'un projet interne stratégique de l'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin.
- Funiculaire St-Luc/Chandolin SA est le principal porteur et seul maître d'œuvre du projet. L'entreprise a fait appel à des mandataires externes pour les études nécessaires à la conception du projet et a procédé à un appel d'offres pour recruter un constructeur.
- Le porteur du projet a beaucoup apprécié le rôle de coordination d'Antenne Région Valais romand, en particulier dans la phase de montage du projet NPR. Le processus d'attribution du soutien NPR a été perçu comme fluide et efficace grâce à une bonne communication entre les différents niveaux de décision, facilitée par la proximité et l'accessibilité des acteurs impliqués. De plus, le travail d'analyse détaillée du dossier s'est fait en parallèle à la prise de décision, contribuant à la rapidité du processus.
- Funiculaire St-Luc/Chandolin SA a engagé environ 0.4 ETP pendant 12 mois sur le montage et pilotage du projet. L'entreprise a réorganisé les tâches de son équipe technique, qui a su intégrer la surcharge de travail grâce notamment à un équilibre entre les heures supplémentaires effectuées lors des pics d'activité et la récupération de ces heures en période plus calme.
- Le projet s'est dans l'ensemble déroulé sans entrave. Seul un léger retard sur les autorisations de construire est à relever (lié à des plaintes pénales sur le déboisement), mais au final sans impact sur le planning global du projet.
- Toutes les parties prenantes consultées sont satisfaites de l'approche adoptée, des choix technologiques et de leur mise en œuvre, qui ont apportés les résultats attendus. L'offre développée (télésiège) correspond aux moyens financiers à disposition du porteur, mais aussi au pouvoir d'achat du public cible (bon rapport prix/expérience).

Après le financement NPR

- L'organisation de Funiculaire St-Luc/Chandolin SA reste sensiblement la même après la mise en œuvre du projet. L'entreprise a internalisé toutes les compétences nécessaires à la pérennisation du projet : environ 1 ETP supplémentaire a été mobilisé pour l'exploitation, la surveillance et l'entretien des nouvelles installations².

¹ En 2018, le Valais représentait 32% des produits de transport de personnes des remontées mécaniques suisses (322 millions CHF). Source : Faits et chiffres 2019, Remontées Mécaniques Suisses (www.seilbahnen.org).

² Au total l'entreprise compte 36 ETP pour ses activités de remontées mécaniques, dont 3 ETP engagés ces 5 dernières années.

Financement

- Coût total : 7'000'000 CHF
- Prêt NPR : 2'300'000 CHF
- Un projet autonome financièrement et rentable

Pendant le financement NPR

- Funiculaire St-Luc/Chandolin a procédé à une augmentation de capital de 2 millions CHF pour le projet, issue à majorité (environ 75%) de divers investisseurs privés de la région, auxquels s'ajoute une participation de la Commune d'Anniviers et des bourgeoisies de St-Luc et Chandolin.
- Le porteur de projet a également sollicité un prêt bancaire de 2.2 millions CHF. Ce prêt a été complété par un prêt NPR de 2.3 millions CHF, qui a de plus servi de garantie pour faciliter les démarches auprès de la banque et l'octroi du prêt sollicité.
- En parallèle, 3 investissements ont été réalisés et ont permis des synergies avec le projet NPR. Premièrement, le développement de la fibre optique sur la nouvelle ligne a été réalisé, offrant une meilleure couverture réseau des installations. Deuxièmement, le renouvellement des lignes à moyenne tension qui alimentent la nouvelle ligne était un prérequis pour le bon fonctionnement des installations et a également été effectué. Troisièmement, l'agrandissement et l'amélioration du parking situé au départ de l'installation.
- De même que le rapport prix/expérience, le rapport coût/bénéfice du projet semble bon. Le budget disponible a permis l'achat et la mise en place de l'offre adéquate au niveau du domaine.

Après le financement NPR

- Le projet mis en place est financièrement autonome et rentable. Les revenus sont suffisants pour l'entretien des installations et le remboursement des prêts.

Prestations et utilisation (Output)

Infrastructures / offre

- Offre renforcée pour la saison d'hiver grâce à la modernisation des équipements
- Augmentation de la capacité de 300%

- Le projet a permis de moderniser la ligne « La Forêt » en remplaçant le télésiège par un télésiège, permettant de tripler la capacité de transport. Toutes les installations prévues sont en place et opérationnelles.
- La nouvelle ligne proposée vient compléter l'offre régionale en termes de capacité et de fluidité de circulation entre les domaines pendant la saison d'hiver, en reliant un nouveau sommet permettant un temps d'utilisation plus long et à de meilleures conditions d'enneigement.
- La capacité de transport de la ligne a été augmentée de 300%. Le nombre d'utilisateurs a plus que doublé à l'ouverture du télésiège, passant de 85'801 pour la saison 2014/2015 à 174'189 en 2015/2016, pour atteindre 226'995 montées en 2018/2019. La saison 2019/2020, bien qu'écourtée due à la pandémie de COVID-19, a tout de même atteint 197'889 montées.
- Les principaux facteurs de succès de la ligne « La Forêt » sont donc bien l'altitude que celle-ci permet d'atteindre, un enneigement de qualité ainsi que le confort et la sécurité des skieurs (le télésiège permet d'éviter les contraintes de la piste de montée du télésiège).

Utilisation / groupes cibles

- Familles
- Loisirs
- Suisse romande
- Tourisme d'hiver

- La majorité de la clientèle du télésiège « La Forêt » provient de Suisse romande, avec un renforcement de la tendance depuis l'existence de l'offre « Magic Pass » (magicpass.ch), abonnement saisonnier qui couvre l'essentiel des destinations en Romandie.
- Les types d'utilisateurs visés sont principalement les familles, avec un positionnement largement sur les loisirs plutôt que les sports extrêmes. Les accès aux pistes ont été facilités pour les débutants grâce au télésiège. Une meilleure liaison avec le domaine skiable voisin de Chandolin rend de plus l'offre globalement plus attractive.
- L'offre se concentre sur le tourisme d'hiver. Il n'a en effet pas été estimé rentable d'ouvrir la nouvelle ligne en été car en dehors des pistes de ski les services présents à l'arrivée du télésiège sont insuffisants pour attirer la clientèle. Les visiteurs estivaux actuels sont de plus captés par d'autres offres estivales au niveau régional.

**Autres offres
(complémentaires)**

- Funslope
- Courses FIS
- Wifi et webcams

- Des offres spécifiques ont été mises en place pour attirer le public visé, avec notamment des aménagements comme une Funslope



Figure 3 : Funslope du domaine skiable de St-Luc
Source : Funiculaire St-Luc/Chandolin SA

- L'atteinte d'un nouveau sommet par le télésiège permet de plus d'organiser des courses FIS, ce qui n'était pas possible avant, élargissant ainsi la base de clientèle de la ligne.
- Finalement, le développement de la fibre optique sur la nouvelle ligne offre une meilleure couverture wifi aux utilisateurs et a de plus permis la mise en place de deux webcams au sommet du télésiège.

Effets (Outcome et Impact)

Effets directs du projet NPR

- Montage financier rendu possible avec le prêt NPR
- Nombre de visiteurs et durée de la saison

- Selon le porteur de projet Funiculaire St-Luc/Chandolin SA, la réalisation du télésiège « La Forêt » aurait été difficilement imaginable sans le soutien NPR, les fonds à disposition étant insuffisants et l'accès aux prêts bancaire n'était pas garanti au moment du montage du dossier.
- Le prêt NPR a permis de mettre en place rapidement un projet stratégique pour la région, une activité pérenne qui a produit les résultats attendus aussi bien du côté de l'entreprise exploitante, que des acteurs régionaux et cantonaux. En particulier l'augmentation de la capacité de la ligne et la fluidité de l'expérience utilisateur sur le domaine St-Luc/Chandolin.
- Lors de son ouverture à la saison 2015/2016, les conditions d'enneigement étaient particulièrement mauvaises pendant la période des vacances de Noël, qui présente habituellement les plus hauts taux de fréquentation. Sans la nouvelle ligne, l'accès au domaine skiable n'aurait pas été possible dans ces conditions.
- Les ventes ont doublé en comparaison de la ligne de télésiège précédente, et une hausse significative (15-20% par année depuis 2017) a également été observée suite au déploiement de l'offre Magic Pass.

Effets/impacts à plus long terme

- Attractivité de la région

- Suite à son ouverture, l'installation a servi de base au marketing de l'entreprise, ainsi qu'au niveau de la promotion régionale du domaine. L'attractivité du domaine et l'impact sur les activités de la région sont globalement jugés positifs par le Canton et le porteur de projet. Bien qu'aucune corrélation directe n'ait été établie sur base d'une analyse statistique détaillée, l'augmentation massive des utilisateurs de la nouvelle ligne aura probablement eu un effet sur les commerces et les autres prestataires de services touristiques de la région comme les restaurants, les entreprises de location et les écoles de ski. Le secteur hôtelier en revanche en aurait moins bénéficié, dû à une clientèle majoritairement locale et qui ne passe pas souvent la nuit sur place.
- De plus, comme le témoigne la participation au capital de nombreux investisseurs privés locaux (voir « Financement »), le projet répond visiblement à une réelle demande au niveau des acteurs de la région.
- Du point de vue de la durabilité, en plus des études d'impacts obligatoires ainsi que des accès garantis pour personnes à mobilité réduite, l'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin SA collabore avec l'ORP et contribue ainsi à fournir des emplois saisonniers qui permettent d'équilibrer entre les saisons d'été (travaux agricoles, métiers de la construction) et d'hiver (domaines skiables).

<p>Investissements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investisseurs privés et publics - Fournisseurs et prestataires français et suisses 	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des investissements, l'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin SA a bénéficié d'une augmentation de capital de 2 millions CHF, issue à 75% d'investisseurs privés et à 25% de fonds publics (Commune et Bourgeoisies). - Le coût total du projet (7 millions CHF) a servi à financer les activités du porteur et maître d'ouvrage, l'achat de la technologie (fournisseur français), la réalisation des études techniques et la construction des installations (majoritairement des entreprises romandes et suisses alémaniques).
<p>Entreprises nouvellement créées / participation d'entreprises locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne visait pas à créer de nouvelle entreprise, en revanche il a impliqué plusieurs entreprises locales dans la phase d'étude et de mise en œuvre. - Il a de plus permis de conserver et même d'augmenter les emplois de l'entreprise porteuse de projet.
<p>Emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 ETP permanent - 15 ETP sur une année 	<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle ligne de télésiège « La Forêt » a permis la création d'un emploi annuel à temps plein (1 ETP) au sein de l'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin SA. - L'impact sur l'emploi a cependant été plus important sur la période d'étude avant l'installation, qui a occupé 2 ETP sur 6 mois, puis la phase de chantier pendant laquelle 25-30 personnes étaient en moyenne mobilisées sur une période de 6 mois également. - Au total, le projet a donc occupé 15 ETP pendant une année. - De plus, l'impact globalement positif sur la région d'un nouvel afflux de visiteurs aura probablement permis aux autres entreprises touristiques et commerçants locaux de préserver, voire de développer leurs activités.
<p>Développement des ventes au niveau régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des ventes du porteur de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des ventes directes (proportionnel au nombre de montées indiqué plus haut) a dépassé les attentes du porteur de projet. - La capacité maximale du télésiège « La Forêt » n'étant pas encore atteinte (60% actuellement), cela permet de plus d'envisager une bonne marge de progression sur la durée de vie des équipements. - En revanche, si l'attractivité du domaine et l'impact sur les ventes de la région sont estimés positifs par le Canton et le porteur de projet, aucune analyse n'a été réalisée permettant d'établir une corrélation entre les chiffres d'affaires du porteur de projet et ceux des autres fournisseurs de services et commerces de la région.

Appréciation selon les critères d'évaluation

- Pertinence
- Efficacité
- Efficience
- Durabilité (pérennisation du projet)

Pertinence :

- Le projet de nouveau télésiège « La Forêt » répond à un enjeu de développement stratégique de l'exploitant et porteur de projet (Funiculaire St-Luc/Chandolin SA) et répond aussi à un besoin au niveau régional et cantonal car il permet d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble du domaine skiable.
- L'entreprise soutenue est de plus bien intégrée au sein de la chaîne de valeur touristique régionale et répond à une demande au niveau des acteurs locaux, qui ont contribué à l'augmentation de son capital en investissant pour la réalisation du projet.
- Le projet a permis de générer des emplois directs et contribue au maintien des emplois et activités existantes de la région en augmentant le flux des clients.

Efficacité :

- Le prêt NPR a permis la création d'une installation qui a produit les résultats attendus du point de vue de l'entreprise exploitante et du Canton. Toutes les installations prévues sont en place et opérationnelles. Le projet a permis de moderniser la ligne « La Forêt » tout en triplant la capacité de transport.
- Les nouvelles installations sont particulièrement adaptées pour le public cible des familles et du sport de loisir, avec de plus des offres complémentaires comme la Funslope. La clientèle, majoritairement suisse romande, a répondu très positivement avec une forte augmentation depuis la réalisation du projet.
- Les installations se focalisent uniquement sur la saison hivernale mais permettent de l'allonger grâce à un meilleur accès à une bonne qualité d'enneigement à une altitude plus élevée.

Efficience :

- Le projet s'est globalement déroulé sans entrave et dans les temps dans une étroite collaboration porteur-région-Canton.
- Le rapport coût/bénéfice est adéquat au vu des technologies disponibles et est adapté aux attentes prix/expérience du public cible.
- Le travail additionnel induit par le projet au sein des équipes du porteur, Funiculaire St-Luc/Chandolin SA, a également été intégré de façon efficace par l'entreprise, sans impact négatif ressenti au sein du personnel ou de ses activités.

Durabilité (pérennisation du projet):

- Depuis son ouverture, le rendement de la nouvelle ligne « La Forêt » est rentable et en augmentation régulière. La capacité maximale n'étant pas encore atteinte (60% en 2019/2020), une bonne marge de progression est encore prévisible.
- La nouvelle ligne et l'entreprise sont financièrement autonomes et les revenus permettent de rembourser le prêt.
- L'entreprise Funiculaire St-Luc/Chandolin SA a intégré les compétences nécessaires à la pérennisation du projet en renforçant son équipe pour assurer l'exploitation, la surveillance et l'entretien des nouvelles installations.
- Néanmoins, le succès de la ligne, ouverte uniquement l'hiver, présente un risque à moyen terme au vu de la dégradation progressive des conditions d'enneigement. Un positionnement encore plus fort sur une offre « 4 saisons » au niveau de l'entreprise et de la région pourrait permettre d'anticiper cette évolution en élargissant progressivement la base de clientèle pendant la saison estivale.

Informations sur la réalisation de la mesure de l'efficacité	
Type	Mesure de l'efficacité ex-post
Réalisation	Luc Jaquet / luc.jaquet@regiosuisse.ch
Portage du projet	Funiculaire St Luc-Chandolin SA
Personnes interrogées	<ul style="list-style-type: none">• Armon Cantieni, Directeur, Funiculaire St Luc-Chandolin SA• Christian Caloz, Finance et personnel (RH), Funiculaire St Luc-Chandolin SA• Bruno Chailley, Chef technique exploitation, Funiculaire St Luc-Chandolin SA• Helmut Ritz, Chef de la section Politique régionale, État du Valais• Gerhard Walter, Case Manager, État du Valais• Vincent Reynard, Case Manager, État du Valais
Intervalle	Aout-Novembre 2020